REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **13 octobre 2008**

Délibération n° 2008-0319

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : SERL - Exercice 2007 - Présentation du rapport des mandataires

service : Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Rapporteur : Madame Pédrini

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 3 octobre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 14 octobre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Mmes Palleja, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Turcas, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : MM. Buna (pouvoir à M. Bouju), Colin (pouvoir à M. Abadie), Desseigne (pouvoir à M. Imbert A), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à M. Plazzi), David G. (pouvoir à M. Roche), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Goux (pouvoir à Mme David M.), Justet (pouvoir à M. Longueval), Kabalo (pouvoir à M. Llung), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Louis (pouvoir à Mme Levy), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Muet, Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Lambert), M. Vergiat (pouvoir à M. Rousseau).

Absents non excusés : Mme Bonniel-Chalier, MM. Cochet, Genin, Havard, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Touraine.

Séance publique du 13 octobre 2008

Délibération n° 2008-0319

commission principale :	finances, institutions et ressources
objet :	**SERL - Exercice 2007 - Présentation du rapport des mandataires**
service :	Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 septembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) est chargée de la réalisation d'opérations d'aménagement de construction, d'exploitation des services publics industriels et commerciaux et de la réalisation de toute autre activité d'intérêt général.

L'article L 1524-5 -14° alinéa- du code général des collectivités territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte.

Le document présenté au Conseil comprend le rapport de gestion, les comptes et le rapport général du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2007.

Au titre de cet exercice, les représentants de la Communauté urbaine au sein du conseil d'administration de la société étaient messieurs Pierre Abadie, Jean-Pierre Flaconnèche, Etienne Tête et Alain Imbert remplacé, en cours d'exercice 2007, par Lucien Barge.

Pour pouvoir apprécier les résultats de l'année 2007, il paraît utile de les présenter dans un contexte rétrospectif, portant sur trois exercices :

Rubriques	2005 en k€	2006 en k€	2007 en k€	Tendance 2006-2007
capital social		3 959		
participation publique		50%		
dont Communauté urbaine		25%		
produits société	8 730	9 909	10 581	↗
dont rémunération de l'aménageur	6 733	7 553	8 389	↗
charges société	8 582	9 704	9 540	→
dont impôt sur les sociétés (IS)	148	184	456	↗
résultat net	148	205	540	↗
capacité d'autofinancement	470	505	585	↗
capitaux propres	6 316	6 521	7 061	↗

Dans le cas d'une SEM d'aménagement, les rubriques produits et charges société correspondent au seul fonctionnement de la société. Elles sont extraites des rubriques total des produits et total des charges qui couvrent l'ensemble des activités de la société et des opérations d'aménagement.

Avec 10 581 k€, les produits société sont en évolution par rapport à 2006 (+ 6,8 %). A noter que la rémunération 2007 de la SERL représente à elle seule plus de 79 % avec 8 389 k€ du total de ces produits.

Les charges société s'élèvent à 9 540 k€ et sont stables par rapport à l'exercice précédent (- 1,7 % par rapport à 2006). Elles sont principalement consacrées aux dépenses des postes autres achats et charges externes (2 915 k€), salaires et traitements (3 478 k€) et charges sociales (1 546 k€).

Au global, la société réalise un exercice bénéficiaire de 540 k€, soit + 335 k€ par rapport à l'exercice 2006. Cette forte progression est la traduction d'une très bonne année 2007. Ce résultat est en partie dû aux 61 M€ d'investissements réalisés pour le compte de la Communauté urbaine (ZAC concédées en 2004 et qui se poursuivent : Duchère, Gaulnes, Bon Lait, Fraternité et du Centre) et aux 12 nouveaux contrats de concession, de mandat et de prestations notifiés pour un montant total d'investissement de 40 M€.

Le montant total des garanties d'emprunts accordées par la Communauté urbaine à la SERL, principalement sur des opérations d'aménagement, a progressé en 2007 (54 ,6 M€ contre 39,4 M€ en 2006, soit + 15,2 M€).

Avec 50 % du chiffre d'opérations réalisé (- 1 % par rapport à 2006), la Communauté urbaine demeure le premier donneur d'ordres de la SERL.

Si l'année 2007 constitue une année exceptionnelle de forte croissance pour la SERL, néanmoins, la mise en œuvre de nouvelles contraintes réglementaires (marchés publics, mise en concurrence des concessionnaires d'aménagement, contrat de concession aux risques de l'aménageur) place la société dans un contexte de concurrence qui l'oblige à renforcer ses activités dans les secteurs porteurs pour maintenir un volume d'activités suffisant et assurer la viabilité de la société dans un avenir proche ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de la société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) au titre de l'exercice 2007.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 16 octobre 2008.